

Institut de Formation en Soins Infirmiers Paris Saint-Joseph Département de formation continue



Formations 2014/2015

« Apprendre tout au long de la vie »

Notre enjeu : vous guider dans la réalisation de votre projet professionnel.

Sommaire

L'offre de formation – les principes pédagogiques	4
Préparation aux concours d'entrée dans les instituts de formation	5
Concours d'entrée en IFAS et IFAP	6
Préparation au concours d'entrée en formation aide-soignant et auxiliaire de puériculture	
Epreuve d'admissibilité	7
Préparation au concours d'entrée en formation auxiliaire de puériculture	
Entraînement aux tests psychotechniques – Epreuve d'admissibilité	8
Préparation au concours d'entrée en formation aide-soignant	
Entraînement à l'épreuve orale – Epreuve d'admission	9
Préparation au concours d'entrée en IFSI	10
Préparation au concours d'entrée en IFSI - liste 1 - Candidats bacheliers	
Epreuve d'admissibilité et épreuve d'admission	11
Préparation au concours d'entrée en IFSI - liste 1 - Candidats bacheliers	
Epreuve aux tests psychotechniques – Epreuve d'admissibilité	12
Préparation au concours d'entrée en IFSI - liste 1 - Candidats bacheliers	
Entraînement à l'oral – Epreuves d'admission	13
Préparation au concours d'entrée en IFSI - liste 2 - Candidats titulaires DEAS/DEAP	
Epreuve d'admission	14
Les axes de formation continue	15
La validation des acquis de l'expérience (VAE)	16
Module d'accompagnement VAE de 21 H	18

Module d'accompagnement VAE de 70 H	19
Module complémentaire d'accompagnement de 7 H	20
Module post-jury VAE	21
Etre tuteur de stage pour les étudiants en soins infirmiers	22
Module complémentaire à la formation tuteur : la relation pédagogique.....	23
Module complémentaire à la formation tuteur : la démarche de raisonnement clinique.....	24
Vers une pratique professionnelle qualitativement plus responsable	25
Formation : adaptation au poste d'infirmière de bloc opératoire	26
Formation : adaptation au poste d'aide-soignant et AMP	27
Renseignements pratiques	28

L'offre de formation

L'offre de formation présentée ci-après, s'adresse à toute personne exerçant dans un établissement partenaire de notre institut de formation : services de soins à domicile, maison d'accueil pour personnes âgées, établissements de soins.

Mais aussi à tout service participant à l'insertion professionnelle : missions locales, Pôle Emploi, département de formation de la Ville de Paris.

Cette offre a pour objectifs de :

- prendre en compte les évolutions du contexte sanitaire et social actuel,
- anticiper les évolutions des métiers et permettre l'adaptation au poste de travail,
- actualiser les connaissances et développer les compétences,
- articuler les politiques de l'emploi et de la formation,
- participer à l'intégration des personnes en cours de réinsertion professionnelle,
- favoriser la progression sociale.

Un engagement de qualité

L'institut de formation s'engage à :

- sélectionner des intervenants compétents, qualifiés dans le thème abordé et expérimentés en pédagogie,
- limiter le nombre de participants dans chaque session de formation,
- évaluer les acquis des participants tout au long de la formation.

Les principes pédagogiques

L'institut s'engage à utiliser des méthodes pédagogiques diversifiées privilégiant l'interactivité :

- apports théoriques,
- analyse de pratique à partir de cas concrets,
- travaux de groupe,
- analyse de textes issus de revues professionnelles et d'articles de presse,
- simulations, jeux de rôle.

Nous garantissons un accompagnement individualisé pour chaque personne formée.

PRÉPARATION AUX CONCOURS D'ENTRÉE DANS LES INSTITUTS DE FORMATION

- Vous êtes sans qualification et vous souhaitez intégrer une formation dans le domaine sanitaire,
- Vous êtes lycéen et à l'issue d'un entretien avec votre conseiller d'orientation, vous vous êtes découvert de réelles aptitudes et une motivation pour exercer une profession de santé,
- Vous êtes agent hospitalier et vous souhaitez évoluer,
- Vous êtes aide-soignant et vous souhaitez évoluer et accéder à un poste avec des responsabilités différentes,
- Vous êtes employeur et vous souhaitez accompagner vos agents dans des axes de formation continue tout au long de la vie et améliorer leurs pratiques professionnelles.

Nous vous accompagnons pour réussir vos concours d'entrée en formation d'aide-soignant, d'auxiliaire de puériculture ou d'infirmier.

Au cours de toutes les sessions de préparation aux concours, sont organisées des épreuves de concours blancs ainsi que des simulations d'entretiens pour les épreuves orales.

Un suivi des résultats et des progressions sont formalisés et transmis aux différents intervenants qui proposent des axes d'amélioration et des conseils aux stagiaires : notre enjeu accompagner de façon personnalisée les participants aux différentes sessions de préparation aux concours.



CONCOURS D'ENTRÉE EN IFAS(*) et IFAP(**)

Ces concours comportent une épreuve d'admissibilité et une épreuve d'admission.

L'Institut de formation organise des sessions de préparation pour l'épreuve écrite (admissibilité) et l'épreuve orale (admission).

Nous organisons également des préparations à l'épreuve « tests psychotechniques » - épreuve d'admissibilité pour le concours d'auxiliaire de puériculture.

Les sessions de préparation peuvent être prises en charge par les employeurs dans le cadre de la formation continue, ou de façon individuelle.

Deux sessions de préparation aux concours AS/AP sont organisées dans une année (octobre-mars et mars-juin).

(*) IFAS : Institut de Formation d'Aide-Soignant

(**) IFAP : Institut de Formation d'Auxiliaire de Puériculture

Epreuve d'admissibilité

Cette préparation s'adresse aux personnes sans qualification et qui souhaitent intégrer une formation d'aide-soignant ou d'auxiliaire de puériculture.

Objectifs pédagogiques :

- apprendre à organiser et synthétiser ses idées et ensuite les rédiger,
- réactualiser des connaissances numériques,
- gérer une situation d'épreuve orale, apprendre à se présenter,
- construire et communiquer sa motivation personnelle.

Les contenus pédagogiques :

- Les modalités du concours et le cursus de formation.
- Mathématiques : nombres entiers, fractions, équations, racines carrées, pourcentage, règle de 3.
- Biologie : cellules, organes, squelette, articulations, muscles. Le système circulatoire, nerveux, immunitaire et endocrinien. Les grandes fonctions : digestive, urinaire, génitale et reproduction. L'alimentation et la nutrition.
- Expression écrite : rédaction de commentaires de texte, règles grammaticales et de syntaxe, études de thèmes sanitaires et sociaux, résumé de mots, définition de mots ou d'expression , résumés de textes.
- Expression orale : entraînement à l'épreuve orale.

Organisation :

- Groupes de 12 à 20 personnes
- durée 175 H, réparties sur 5 semaines de 35 H.

Coût pédagogique :

- 1 485 € à titre individuel ou autre qu'employeur
- 2 439 € prise en charge employeur dans le cadre de la formation continue.

Pour les dates de formation, consulter notre site internet : www.ifsj.hpsj.fr
onglet préparations concours – aide-soignant et auxiliaire de puériculture

Entraînement aux tests psychotechniques Epreuve d'admissibilité

Cette session de préparation s'adresse exclusivement aux candidats du concours d'entrée en formation d'auxiliaire de puériculture.

Les tests psychotechniques font partie de l'épreuve d'admissibilité.

Objectifs pédagogiques :

- évaluer les capacités de raisonnement logique, les capacités d'abstraction et de concentration,
- évaluer les capacités de résolution de problèmes et les aptitudes numériques.

Les contenus pédagogiques :

- entraînement intensif aux tests psychotechniques,
- mise en situation, exercices, corrections,
- exercices en temps limité sur le raisonnement logique, les tests d'attention et les tests d'organisation.

Organisation :

- Groupes de 12 à 20 personnes,
- Durée 35 H, réparties sur 5 semaines (une journée de formation par semaine).

Coût pédagogique :

- 372 € à titre individuel
- 531 € prise en charge employeur dans le cadre de la formation continue

Pour les dates de formation, consulter notre site
internet : www.ifsj.hpsj.fr
onglet préparations concours – auxiliaire de puériculture



Entraînement à l'épreuve orale Epreuve admission

Cette préparation s'adresse aux candidats dispensés de l'épreuve écrite : candidats bacheliers, - niveau V : BEP carrières sanitaires et sociales – CAP petit enfance – Brancardier (CCA) – Titres professionnels.

Cette épreuve orale est aussi appelée : épreuve d'admission.

Objectifs pédagogiques :

- organiser et synthétiser ses idées,
- transmettre oralement ses idées,
- gérer la situation d'épreuve orale,
- construire et communiquer sa motivation personnelle.

Contenus pédagogiques :

- règles de présentation, expression des motivations,
- entraînement à l'expression orale en présence d'un public (simulation de mise en situation),
- gestion du stress.

Organisation :

- Groupe de 10 à 15 personnes
- Durée 35 H, réparties sur 5 semaines (une journée de formation par semaine).

Coût pédagogique :

- 372 € à titre individuel
- 531 € prise en charge employeur au titre de la formation continue

Pour les dates de formation, consulter notre site internet : www.ifsj.hpsj.fr

onglet préparations concours – aide-soignant/auxiliaire de puériculture



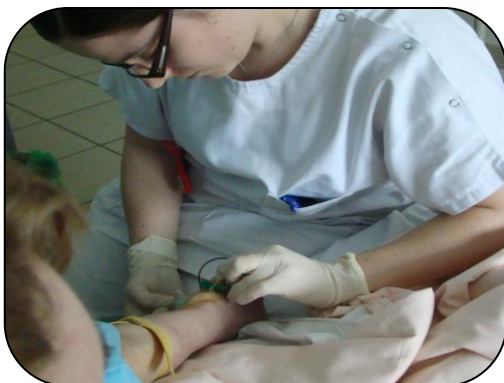
PRÉPARATION AU CONCOURS D'ENTRÉE en IFSI (Institut de Formation en Soins Infirmiers)

Les conditions d'admission dans les Instituts de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) sont inscrits dans l'**arrêté du 31 juillet 2009** qui précise les conditions d'accès à la formation dans les Instituts de Formation en Soins Infirmiers (IFSI).

Le concours d'entrée est organisé selon deux modalités :

- *Pour les candidats bacheliers* : une épreuve d'admissibilité comportant deux épreuves (une épreuve de culture générale et des tests psychotechniques), suivie d'une épreuve d'admission (entretien avec un jury),
- *Pour les candidats titulaires d'un DEAS ou DEAP et totalisant au moins 3 années d'exercice professionnel* : une épreuve de présélection qui se déroule en 2 temps : l'épreuve du dossier (présentation de l'expérience professionnelle et motivations) et d'une épreuve écrite (analyse de situations de soins). Ces deux temps constituent l'épreuve d'admission.

L'IFSI organise des préparations pour les différents candidats.



Epreuve d'admissibilité et épreuve d'admission

Objectifs pédagogiques :

- développer des capacités d'analyse et de synthèse,
- analyser des problèmes sanitaires et sociaux,
- s'entraîner aux capacités de raisonnement et de logique,
- réactualiser des connaissances numériques,
- formaliser des motivations et un projet professionnel,
- découvrir le métier infirmier au sein d'une structure hospitalière.

Contenus pédagogiques :

- Expression écrite : rédaction de commentaires de texte, règles grammaticales et de syntaxe, études de thèmes sanitaires et sociaux, résumé de mots, définition de mots ou d'expression , résumés de textes,
- Expression orale : entraînement à l'épreuve orale,
- Tests psychotechniques,
- Les modalités du concours et l'organisation du cursus de formation,
- Concours blancs en temps limité (culture générale = 2 H et tests psychotechniques = 2H),
- En lien avec le stage : les valeurs professionnelles, la notion de responsabilité.

Organisation :

- Groupes de 15 à 25 personnes
- Durée : 210 H de cours théoriques répartis sur 6 semaines
70 H de stage (non obligatoire) au sein du Groupe hospitalier Paris Saint-Joseph

Coût pédagogique :

- 1 485 € à titre individuel pour 6 semaines de cours théoriques
- 1 908 € à titre individuel pour 6 semaines de cours théoriques + 2 semaines de stage d'observation
- 2 756 € prise en charge employeur dans le cadre de la formation continue pour 6 semaines de cours théoriques
- 3 408 € prise en charge employeur dans le cadre de la formation continue pour 6 semaines de cours théoriques + 2 semaines de stage d'observation.

Pour les dates de formation, consulter notre site internet : www.ifsj.hpsj.fr
onglet préparations concours – infirmier

Entraînement aux tests psychotechniques Epreuve d'admissibilité

Objectifs pédagogiques :

- évaluer les capacités de raisonnement logique, les capacités d'abstraction et de concentration,
- évaluer les capacités de résolution de problèmes et les aptitudes numériques.

Contenus pédagogiques :

- exercices en temps limité sur le raisonnement logique, les tests d'attention et les tests d'organisation,
- concours blancs en temps limité (2h).

Organisation :

- Groupe de 12 personnes maximum
- Durée : 35 H réparties sur 5 jours de formation

Coût pédagogique :

- 414 € à titre individuel
- 573 € prise en charge employeur dans le cadre de la formation continue.

Pour les dates de formation, consulter notre site internet : www.ifsj.hpsj.fr
onglet préparations concours – infirmier

Entraînement à l'oral - Epreuve d'admission

Objectifs pédagogiques :

- apprendre à organiser et synthétiser ses idées,
- transmettre oralement ses idées,
- gérer la situation d'épreuve orale,
- apprendre à se présenter,
- construire et communiquer sa motivation personnelle.

Contenus et méthodes pédagogiques :

- présentation de l'épreuve orale d'admission et du cursus de formation,
- jeux de rôle,
- travaux de recherche en lien avec l'exposé oral,
- simulations de mise en situation d'épreuve orale d'admission.

Organisation :

- Groupe de 12 personnes maximum
- Durées : 35 H réparties sur 4 jours de formation

Coût pédagogique :

- 396€ à titre individuel
- 597 € prise en charge employeur dans le cadre de la formation continue.

Pour les dates de formation, consulter notre site internet : www.ifsj.hpsj.fr
onglet préparations concours – infirmier

Epreuve d'admission

Les candidats titulaires du DEAS/DEAP et totalisant au moins trois années de travail (équivalent temps plein) sont soumis à une épreuve de sélection particulière.

Cette épreuve se divise en deux temps :

- l'épreuve sur dossier (analyse de votre expérience professionnelle, lettre de motivation et expression de vos motivations),
- l'épreuve d'analyse de 3 situations de soins.

Objectifs pédagogiques :

- réactualiser des connaissances numériques,
- analyser des situations de soins,
- développer des capacités d'analyse et de synthèse,
- se questionner sur sa pratique professionnelle.

Contenus pédagogiques :

- **Français** : expression écrite, développement des capacités d'analyse et de synthèse,
- **Raisonnement mathématiques** : réactualisation des connaissances numériques,
- **Etudes de situation professionnelles** : méthodologie d'analyse de situations de soins (études de cas concrets professionnels)

Organisation :

- Groupe de 12 à 15 personnes.
- Durée : 105 H, réparties sur 3 semaines de 35h.

Coût pédagogique :

- 954 € à titre individuel
- 1 695 € prise en charge employeur dans le cadre de la formation continue

Pour les dates de formation, consulter notre site internet : www.ifsj.hpsj.fr
onglet préparations concours – infirmier

LES AXES DE FORMATION CONTINUE

La formation professionnelle tout au long de la vie constitue désormais une obligation nationale en vertu de la loi du 4 mars 2004.

Cette loi rénove en profondeur le paysage de la formation continue professionnelle en France.

Elle a pour objet de favoriser l'insertion ou la réinsertion professionnelle des travailleurs, de permettre leur maintien dans l'emploi, de favoriser le développement de leurs compétences et l'accès aux différents niveaux de formation professionnelle.

La loi HPST (Hôpital Patient Santé Territoire) du 21 juillet 2009, a instauré le DPC (Développement Professionnel Continu) des professionnels de santé.

Ce concept réunit la notion de formation professionnelle continue ainsi que l'évaluation des pratiques. Ce dispositif a été mis en œuvre pour améliorer la prise en charge des patients et pour accompagner les professionnels dans l'évolution du système de santé.

L'IFSI Paris Saint-Joseph est labellisé comme étant ODPC (Organisme Dispensant des Programmes de DPC). La formation continue concerne toutes les personnes qui ont quitté la formation initiale et concerne toutes les professions paramédicales. Chaque professionnel de santé doit participer chaque année à un programme DPC.

Certaines formations sont éligibles pour un programme DPC.

Le projet de formation continue de l'IFSI du Groupe Hospitalier Paris Saint-Joseph, concerne le personnel de l'établissement et s'adresse également à des professionnels hors établissement.

Toutes les formations proposées sont en lien avec l'évolution des différentes professions paramédicales et prennent en compte l'évolution des différents textes législatifs.

Nous nous engageons à faire appel à des intervenants compétents, qualifiés dans le domaine et ayant une expertise pédagogique.

Tous les axes de formation font l'objet d'une évaluation (questionnaire de satisfaction en fin de session de formation).

Qu'est-ce que la VAE ?

Elle permet à toute personne engagée dans la vie active depuis au moins 3 ans de faire reconnaître officiellement ses compétences professionnelles par l'obtention d'un titre, d'un diplôme à finalité professionnelle ou d'un certificat de qualification.

Elle a été mise en place par la loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002.

Pourquoi demander une VAE ?

Pour certaines personnes la VAE va répondre à un besoin de reconnaissance personnelle et pour d'autres elle va permettre de se voir reconnaître une qualification professionnelle. Elle peut aussi être une étape pour reprendre des études.

A qui s'adresse-t-elle ?

A toute personne pouvant justifier d'une expérience professionnelle, qu'elle soit acquise au travers d'activités salariées, non salariées ou bénévoles. Cette expérience doit être en rapport avec le diplôme ou le titre visé.

Quels diplômes sont accessibles ?

Dans le domaine sanitaire et social sont accessibles des Diplômes d'Etat d'aide –soignant (DEAS) et Diplômes d'Etat d'auxiliaire de puériculture (DEAP), Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale.

Cette démarche peut être prise en charge par l'employeur au titre de la formation continue ou par le biais du chéquier VAE.

Comment organiser votre démarche ?

Nous proposons 4 modules de formation. Plusieurs modules sont possibles en associant les différents modules :

- Module d'accompagnement VAE de 21 H + module d'accompagnement de 70 H
- Module d'accompagnement de 70 H + module d'accompagnement complémentaire de 7 H
- Module d'accompagnement de 7 H + module d'accompagnement de 21 H
- Le module post-jury peut être associé à toutes les formules.

**Pour les dates de formation, consulter notre site internet : www.ifsj.hpsj.fr
onglet VAE - AS / AXP**

MODULE D'ACCOMPAGNEMENT VAE de 21 H

**Ce module est obligatoire, il est nécessaire pour renseigner le livret II.
Personne ayant reçu un avis favorable de recevabilité de VAE (livret I).**

Objectifs pédagogiques :

- permettre aux candidats d'acquérir des moyens méthodologiques et pratiques permettant de faire valoir leur expérience,
- aider les candidats à choisir les situations qu'ils vont décrire,
- permettre aux candidats d'échanger sur leurs pratiques professionnelles.

Contenus pédagogiques :

- méthodologie pour renseigner le livret II
- accompagnement individuel et collectif,
- mise en situation individuelle de jury oral.

Organisation :

- groupe de 7 à 12 personnes, accompagnement individuel ou collectif
- durée : 21 H au total,
- accompagnement collectif : 9 H (3 séances de 3 H),
- accompagnement individuel : 4 H 30 (3 séances de 1 H 30),
- simulation d'entretien de jury VAE, lors d'une séance collective de 7 H.

Coût pédagogique :

- 700 € prise en charge employeur dans le cadre de la formation continue ou chéquier VAE
- 450 € à titre individuel.

**Pour les dates de formation, consulter notre site internet : www.ifsj.hpsj.fr
onglet VAE AS/AXP**

Ce module n'est pas obligatoire pour renseigner le livret II.

Personnes ayant reçu un avis favorable de recevabilité de VAE (livret I).

Objectifs pédagogiques (conformément à l'annexe III de l'arrêté du 25 janvier 2005, relatif aux modalités d'organisation de la VAE pour l'obtention du DEAS ou DEAP)

- bénéficier de données les plus récentes relatives aux fonctions d'aide-soignante ou d'auxiliaire de puériculture,
- rappeler les acquis indispensables à la pratique professionnelle,
- mesurer l'impact d'un changement professionnel et identifier les exigences du métier d'aide-soignant ou d'auxiliaire de puériculture et l'évolution de son environnement,
- mobiliser des compétences de lecture et d'écriture,
- évaluer des aptitudes et des capacités à se questionner sur la pratique professionnelle,
- développer des capacités d'écoute et de communication.

Méthodes pédagogiques :

- apports théoriques,
- séances d'analyse de pratiques à partir de cas cliniques,
- travaux de groupe,
- Mises en situation individuelle d'entretien pour le jury oral.

Organisation :

Personnes ayant reçu un avis favorable de recevabilité de VAE (livret I)

- groupe de 4 à 8 personnes (accompagnement exclusivement collectif),
- une séance de mise en situation de jury est organisée au cours de la formation.
- durée : 70 H réparties sur 10 jours de formation (par session de 2 ou 3 jours consécutifs) – Horaires : de 9 H à 17 H.

Coût pédagogique :

- 700 € au titre du chéquier VAE

Pour les dates de formation, consulter notre site internet : www.ifsj.hpsj.fr
onglet VAE – AS/AXP

Personnes sans certification ayant reçu un avis favorable de recevabilité de VAE (livret I).

Objectifs pédagogiques :

Séance individuelle :

- élaborer un diagnostic individualisé,
- clarifier le projet du candidat,
- informer le candidat sur le choix du métier visé,
- réexpliquer la démarche VAE

Séances collectives :

- expliquer la méthodologie de rédaction du livret II,
- initier l'analyse de situations de soins choisies et décrites par les candidats,
- donner des pistes de réflexion sur différents thèmes en lien avec les 8 modules de formation (les soins, l'hygiène, l'ergonomie, la communication, l'organisation du travail, les transmissions ...)

Public :

- Ce module s'adresse aux candidats sans certification.

Durée :

- 7 H réparties :
 - en 1 séance collective de 4 H
 - en 1 séance individuelle de 3 H qui seront programmées lors de la séance collective (2 fois 1H30)

Coût pédagogique :

- 200 € au titre du chéquier VAE.

**Pour les dates de formation, consulter notre site internet : www.ifsj.hpsj.fr
onglet VAE - AS/AXP**

Candidats n'ayant pas validé totalement leur démarche de VAE.

Objectifs pédagogiques :

Suite à l'entretien devant le jury VAE, certains candidats valident partiellement leur démarche de VAE. L'accompagnement post-jury mis en œuvre doit :

- clarifier la décision du jury,
- expliciter les conséquences de cette décision,
- mettre en lumière la problématique du candidat à cette étape de son parcours,
- aider à définir son projet en tenant compte de toutes les dimensions (temps, coût, partenaires possibles),
- donner des éléments d'information à la poursuite du parcours.

Méthodes pédagogiques :

- entretien individuel avec l'accompagnateur VAE, qui peut être suivi de guidances par téléphone ou par mail selon les besoins du candidat.

Public :

- candidats n'ayant pas validé totalement leur démarche de VAE.

Durée :

- entretien individuel d'une durée de 1 H 30 – le rendez-vous sera fixé par le cadre formateur responsable, en accord avec le candidat lors de sa demande.

Coût pédagogique :

- 90 € au titre du chéquier VAE.

**Pour les dates de formation, consulter notre site internet : www.ifsj.hpsj.fr
onglet VAE – AS/AXP**

« ETRE TUTEUR DE STAGE POUR LES ÉTUDIANTS EN SOINS INFIRMIERS » (Eligible DPC)

Objectifs globaux de la formation :

- accompagner les tuteurs de stage dans la mise en œuvre du nouveau programme de formation infirmière,
- développer le partenariat IFSI/terrain de stage,
- favoriser la mise en œuvre de la fonction tutorale au sein des établissements de santé et des unités de soins.

Objectifs spécifiques :

- identifier les missions des tuteurs de stage dans un processus d'apprentissage,
- acquérir et développer des capacités d'évaluation,
- s'approprier les outils d'évaluation (bilan de mi- stage, port folio, charte d'encadrement),
- accompagner les étudiants dans une démarche réflexive.

Public concerné : des infirmiers ayant une expérience dans l'encadrement des étudiants en soins infirmiers et ayant un intérêt dans la formation de leurs pairs. Ces personnes sont identifiées par les établissements et une expérience de 3 ans dans la profession est souhaitée.

Durée de la formation : 3 jours (2 + 1 journée à distance) – soit 21 h de formation.

Coût pédagogique :

En intra :

- 423 € par personne ou 3 711 € par groupe de 10 personnes

En extra :

- 531 € par personne ou 4 770 € par groupe de 10 personnes
- 246 € à titre individuel

Pour les dates de formation, consulter notre site internet : www.ifsj.hpsj.fr
formation continue

MODULE COMPLÉMENTAIRE A LA FORMATION TUTEUR : LA RELATION PÉDAGOGIQUE (Eligible DPC)

Objectifs globaux de la formation :

- accompagner les étudiants dans leurs apprentissages,
- contribuer à l'encadrement au quotidien des étudiants en soins infirmiers.

Objectifs spécifiques :

- définir la relation pédagogique du tuteur vis-à-vis du formé ou des formés
- identifier les déterminants de la relation pédagogique (l'apprenant, le savoir et le tuteur)
- repérer les éléments inhérents à relation
- distinguer la relation pédagogique de la relation d'aide et de la relation thérapeutique
- préciser la posture du tuteur par rapport au savoir.

Public concerné :

- Tuteurs formés et identifiés, ayant une expérience d'encadrement auprès des étudiants en stage.
- Groupe de 10 à 15 personnes.

Méthodes pédagogiques :

- Echanges, apports théoriques et méthodologiques, analyses de situation, jeux de rôle.

Durée de la formation : 1 journée soit 7 H de formation.

Coût pédagogique :

En intra :

- 130 € par jour

En extra :

- 200 € par jour ou 850 € par groupe de 8 personnes
- 120 € à titre individuel

Pour les dates de formation, consulter notre site internet : www.ifsi.hpsj.fr
formation continue

MODULE COMPLÉMENTAIRE A LA FORMATION TUTEUR : LA DÉMARCHE DE RAISONNEMENT CLINIQUE : Outil d'organisation et de planification des soins (Eligible DPC)

Objectifs globaux de la formation :

- Contribuer à l'encadrement au quotidien des étudiants en soins infirmiers.
- Guider les étudiants dans leurs apprentissages en raisonnement clinique
- Favoriser l'autonomie des étudiants en les encourageant à être acteur de leur formation
- Evaluer les compétences en stage (compétences 1 et 2)

Objectifs spécifiques :

- Identifier les différentes étapes de la démarche de raisonnement clinique
- Elaborer un projet de soins avec les étudiants
- Identifier les « attendus » en fonction de l'année de formation
- Aider l'étudiant à développer une démarche réflexive dans l'apprentissage clinique
- Accompagner les étudiants dans la rédaction de leurs analyses de situation (Port Folio)

Public concerné :

- Tuteurs formés et identifiés, ayant une expérience d'encadrement auprès des étudiants en stage.
- Groupe de 10 à 15 personnes.

Méthodes pédagogiques :

- Echanges, apports théoriques et méthodologiques, analyses de situation, jeux de rôle.

Durée de la formation : 1 journée soit 7 H de formation.

Coût pédagogique :

En intra :

- 130 € par jour

En extra :

- 200 € par jour ou 850 € par groupe de 8 personnes
- 120 € à titre individuel

Pour les dates de formation, consulter notre site internet : www.ifsj.hpsj.fr
formation continue

VERS UNE PRATIQUE PROFESSIONNELLE QUALITATIVEMENT PLUS RESPONSABLE

Dans le cadre des professions paramédicales, la notion de responsabilité est très prégnante, et il est important de délimiter le cadre juridique dans lequel s'inscrit la responsabilité des infirmières et des cadres de santé en particulier.

Cette formation a pour objectif de rendre les pratiques professionnelles les plus sécurisantes possibles en respectant un cadre réglementaire et les valeurs professionnelles.

Objectifs globaux :

- délimiter le cadre juridique dans lequel s'inscrit la responsabilité des professionnels,
- repérer et analyser les mécanismes de l'erreur humaine appliquée à l'activité de soins,
- identifier les outils permettant de s'inscrire dans une perspective soignante.

Objectifs spécifiques : au terme de la formation les participants seront capables :

- de définir la notion de responsabilité professionnelle et ses différents aspects,
- d'analyser un événement non souhaité,
- d'identifier les différents types d'erreur,
- de sécuriser les pratiques professionnelles,
- d'identifier la complexité du concept « prendre soin ».

Méthodes pédagogiques : apports théoriques et méthodologiques, études de cas pratiques en groupes, ateliers de réflexion en groupe.

Public concerné : IDE ou Cadre de santé du Groupe hospitalier Paris Saint-Joseph.

Organisation : 2 jours de formation (soit 14h).

FORMATION : ADAPTATION AU POSTE D'INFIRMIERE DE BLOC OPERATOIRE (Eligible DPC)

Le bloc opératoire est un milieu très complexe, les activités professionnelles relatives à l'emploi d'Infirmière de Bloc Opérateur (IBODE) nécessitent des compétences de plus en plus techniques et spécifiques.

Objectifs globaux :

- acquérir les compétences spécifiques nécessaires à l'exercice de la profession d'IBO
- faciliter la prise de poste au bloc opératoire

Objectifs spécifiques :

- organiser et coordonner des activités de soins au bloc opératoire
- connaître l'organisation d'un bloc opératoire
- identifier les règles d'hygiène et d'asepsie à respecter au bloc opératoire
- connaître le cadre légal de l'exercice de la profession d'IBODE
- initier une démarche de qualité et de gestion des risques

Public : Infirmière Diplômée d'Etat (IDE) exerçant la fonction d'IBO (infirmière de bloc opératoire) ou infirmières souhaitant intégrer ce service.

Organisation :

- Groupe de 8 à 12 personnes

Méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques et pratiques, échanges, séances d'analyse de pratiques professionnelles,

Durée : Formation sur 4 jours, soit 28 h de formation

Coût pédagogique :

- 985 € par personne pour 4 jours de formation au titre de la formation continue.

Pour les dates de formation, consulter notre site internet : www.ifsj.hpsj.fr
formation continue

FORMATION :
ADAPTATION AU POSTE D'AIDE-SOIGNANT et AMP :
Les aspirations endo-trachéales (Eligible DPC)

Actuellement, l'offre de soin tend à se tourner vers les prises en charge extra hospitalières et nécessite pour les professionnels de santé l'acquisition de compétences spécifiques.

Objectifs :

- acquérir les connaissances théoriques sur l'anatomie et la physiologie des voies respiratoires, des poumons et des organes annexes
- acquérir les connaissances sur les différentes pathologies de l'appareil respiratoire
- préparer et employer le matériel nécessaire pour cet acte
- identifier les situations d'urgence en lien avec les aspirations endo-trachéales
- appréhender les soins à réaliser auprès de personnes devant bénéficier d'une aspiration endo-trachéale
- réaliser au moins 3 aspirations en stage ou par le formation par la simulation

Public :

- aides-soignants, aides médico-psychologiques et auxiliaires de vie travaillant dans des structures prenant en charge des patients trachéotomisés.

Organisation :

- Groupe de 8 personnes maximum.

Méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques et pratiques, séances d'analyse de pratiques professionnelles, formation par la simulation et/ou stage en milieu hospitalier.

Durée : Formation sur 5 jours, soit 35 h de formation

Coût pédagogique :

- 350 € par personne pour 5 jours de formation au titre de la formation continue.

Pour les dates de formation, consulter notre site internet : www.ifsj.hpsj.fr
formation continue

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Pour tous les axes de formation et pour tout complément d'information :
contacter : Isabelle Bisutti au 01 44 12 84 93 ou ibisutti@hpsj.fr

**Tous les tarifs sont donnés à titre indicatif,
sous réserve de modification.**

Pour les dates de formation :

- **consulter notre site internet** : www.ifsj.hpsj.fr
onglet préparations concours / formation continue
- **contacter l'accueil de l'IFSI** :
sifsi@hpsj.fr ou tél. : 01 44 12 35 23

Nos coordonnées :

IFSI Paris Saint-Joseph
185 rue Raymond Losserand
75674 Paris cedex 14

